



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

HYGIENE SECURITE

ET MEDECINE DE PREVENTION

REUNION DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE SPECIAL (CHSS) DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL du 20 juin 2014

Présidé par M. SENERS, secrétaire général du Conseil d'Etat, assisté de M. FREYDER, DRH du Conseil d'Etat et de Mme KIMMERLIN, secrétaire générale des TA et CAA, le CHSCT spécial des juridictions administratives et des cours administratives d'appel s'est réuni le 20 juin 2014.

Y participaient vos représentants FO : Patrick Fouinneteau, et Mme Josiane Milland-Lallane,

L'ordre du jour a été examiné point par point :

Le procès verbal de la séance du CHSCT du 28 mars 2014 a été approuvé sans observation particulière. Rappelons que l'ensemble de ces procès-verbaux sont en ligne sur le site de l'intranet du Conseil d'Etat rubrique : Hygiène, sécurité, sûreté et médecine de prévention – sous rubrique CHSCT des TA et CAA ;

En préambule au comité l'ensemble des organisations syndicales approuvent la prolongation de Mme Véronique HERMANN-JAGER en qualité de secrétaire du CHSCT pour une durée de 6 mois compte tenu des prochaines élections professionnelles de décembre 2014.

Suivi des visites effectuées dans les juridictions par le CHSCT :

Nîmes : (5 décembre 2013) : une des dernières juridictions créées où les moyens ont été conséquents – une juridiction dans un état général de locaux très satisfaisant – quelques problèmes d'accessibilité aux personnes handicapées à revoir – Mise à niveau sécurité incendie dans les locaux d'archives à revoir très rapidement.

Melun : (23 janvier 2014) : état général correct – accessibilité aux personnes handicapées en étude – travaux importants dans la cour centrale par le démontage des constructions temporaires et relogement dans des bureaux modulaires de type ALGECO ; Cette juridiction en modernisation constante devrait trouver une certaine stabilité de sa structure.–

Etaient présents les deux assistants de prévention qui ont rendu compte de leur mission, saluons une fois encore le grand professionnalisme des agents affectés à cette fonction qui se révèlent être des acteurs essentiels dans le domaine de l'hygiène et de sécurité.

Notons que le tribunal administratif de Rennes inaugure le 25 juin 2014 ses nouveaux locaux rénovés, FORCE OUVRIERE sera présent à cette inauguration montrant ainsi toute l'importance de notre action pour cette juridiction. FO est et restera le plus proche possible des agents des greffes.

Suivi des mesures relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail dans les juridictions administratives :

Présentation des registres de santé et de sécurité au travail des TA et des CAA (inscriptions du 1^{er} février 2014 au 30 avril 2014)

FORCE OUVRIERE fait part au comité de la saisine auprès de FO PREFECTURES d'un agent de la cours administrative d'appel de Lyon se plaignant de problèmes d'ergonomie des postes informatiques équipés de double écrans, entraînant des douleurs musculaires et maux de têtes. Observations inscrites au registre de santé et sécurité au travail et concernant 13 agents du greffe.

L'administration répond qu'elle aussi a été saisie et que le médecin de prévention sur place a visité la juridiction. Plusieurs actions sont actuellement menées pour répondre aux problèmes rencontrés par les agents.

FORCE OUVRIERE prendra contact avec nos représentant locaux courant juillet afin de s'assurer que les promesses auront bien été tenues.

Le tribunal administratif de Cayenne a fait l'objet d'une longue discussion sur l'ambiance dégradée du greffe. En effet, plusieurs agents se sont vus contraints au remboursement de trop perçus touchés au titre de l'indemnité des sujétions particulières. Pour plusieurs d'entre eux ils avaient effectivement depuis quatre ans vu cette indemnité multipliée par trois.

L'administration répond à FORCE OUVRIERE sur le consensus obtenu auprès de chaque agent concerné quant aux modalités de remboursement.

FORCE OUVRIERE estime toutefois que cette discussion n'a pas sa place au CHSCT mais aurait du faire l'objet d'un point particulier au CTS des greffes deux jours auparavant.

FORCE OUVRIERE fait remarquer que les marchés récemment contractés auprès de l'UGAP ne sont absolument satisfaisants et que dans certaines juridictions la propreté des locaux laisse véritablement à désirer.

Mme Brami recommande l'aération régulière des locaux. Une fiche sera établie pour le prochain CHSCT.

Bilan et perspectives des interventions de la Direction des affaires immobilières du Conseil d'Etat.

La situation de Fort de France :

Un nouveau projet nous a été présenté concernant le futur Tribunal administratif de Fort de France. Il s'agirait d'une acquisition d'une partie d'un bâtiment dans un ensemble déjà construit. Sur plan cette opération semble donner toute satisfaction.

FORCE OUVRIERE demande que, dorénavant, il soit présenté aux organisations syndicales la répartition des locaux entre les magistrats et agents de greffe.

La récente visite au **tribunal administratif d'Amiens** a mis en évidence le manque d'intérêt porté aux agents de greffe en la matière. En effet, plusieurs agents de greffe occupent un sous-sol rendu humide par des infiltrations d'eau. La délégation a même relevé des traces de moisissures sur les bureaux. Pour confirmer les propos ci-dessus les bureaux et salle de magistrats de cette juridiction bénéficient d'espaces beaucoup plus conséquents.

Il paraît donc légitime et opportun qu'une telle demande reçoive une réponse positive.

Le **tribunal administratif de Nice** (villa la côte) a fait l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre notifié en novembre 2013. Ce tribunal va subir une forte modification de sa structure à tous les étages. Le chef de juridiction signale que toutes les précautions d'usage seront prises pour que les agents affectés subissent le moins possible d'inconfort. La direction des affaires immobilières indique que des constructions de bureaux modulaires seront installées durant les travaux.

FORCE OUVRIERE comme pour le tribunal administratif de Rennes restera vigilant sur les promesses faites à cette occasion.

Bilan des accidents de service survenus aux magistrats et aux agents des greffes des juridictions administratives (période du 1^{er} février 2014 au 30 avril 2014)

M. Freyder présente ce tableau.

12 accidents de travail dans la période : 5 accidents de trajet et 7 accidents en service entraînant dans la période 5 arrêts de travail.

FORCE OUVRIERE note la nette diminution des accidents en service qui peut être attribuée en partie au travail de prévention réalisé par les assistants de prévention.

Déploiement de Télé-recours dans les juridictions administratives.

Mme Kimmerlin fait le bilan sur le côté technique et infrastructure informatique :

- mise à niveau des réseaux en local (câblage des baies de brassage – changement des éléments actifs, etc...)
- remplacement des serveurs, cette opération devrait être terminée à la fin de l'été.
- formation des correspondants informatiques

FORCE OUVRIERE insiste sur les difficultés de fonctionnement de l'application en raison du sous-dimensionnement des bandes passantes dans certaines juridictions.

La direction des systèmes d'information du Conseil d'Etat nous assure qu'une démarche sera entreprise auprès de SFR (prestataire actuel) pour la résolution de ce problème dans les juridictions concernées.

Une présentation sur l'évolution des affaires enregistrées en mode télé-recours en données brutes nous est faite. Actuellement une augmentation certaine et progressive aboutit à 40 % des saisines en juridiction avec un chiffre supérieur pour les cours administrative d'appel expliqué par le caractère obligatoire d'avocat dans les instances.

Suivi des travaux du comité de suivi du protocole relatif aux risques psychosociaux : suite à donner à l'enquête nationale sur les conditions de travail

M. Freyder indique que le projet de réécriture du protocole RPS interviendra dans le deuxième semestre 2014. M. Seners précise que nous ne sommes pas en retard sur le sujet.

FORCE OUVRIERE approuve l'intervention de M. Guillou du syndicat des magistrats (SJA) sur la nécessité pour les membres des organisations syndicales de suivre ces formations aux R.P.S.

Médecine de prévention :

Information présentée par le Dr Bami :

- Grossesse au travail
- Qualité de l'air intérieur et santé.

Ces deux fiches seront en ligne sur le site l'intranet rubrique Hygiène, sécurité, sûreté et médecine de prévention.

Calendrier prévisionnel pour le deuxième semestre 2014 :

Visites du CHSCT prévues :

Cours administrative de Nantes le 16 octobre 2014
Cours administrative de Marseille le 6 novembre 2014
Tribunal administratif de Versailles le 18 décembre 2014

Date du prochain CHSCT le 21 novembre 2014

N'HESITEZ PAS A UTILISER LES CAHIERS D'HYGIENE ET DE SECURITE QUI DOIVENT ETRE MIS A VOTRE DISPOSITION DANS UN LIEU FACILEMENT ACCESSIBLE POUR Y FAIRE FIGURER VOS OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS ET A NOUS CONTACTER

VOS REPRESENTANTS TITULAIRES ET SUPPLEANTS FORCE OUVRIERE EN CHS SONT A VOTRE ENTIERE DISPOSITION :

- FOUINETEAU Patrick au TA de MONTPELLIER

patrick.fouinneteau@juradm.fr

- MILLAND LALANNE Josiane au TA de MONTPELLIER

josiane.milland-lalanne@juradm.fr

- GOUSSI Colette au TA de Paris

colette.goussi@juradm.fr

- PEYRE Christiane au TA de MARSEILLE

christiane.peyre@juradm.fr

